

## 14.11-2024 18h30 – Réunion du Groupe de travail - CPTS PARIS NEUF

### **Parcours pluriprofessionnel de prise en charge des TND chez l'enfant »**

**Lieu : Pôle Santé Bergère**

Participants : Gwenaëlle d'Acremont (Pédiatre - Référente) ; Idir Aknouche (Chef de projet E-santé M2A/DAC Paris Nord-Est) ; Mireia Sébé (Kinésithérapeute) ; Marie Rouvière (Orthophoniste) ; Hélène Guyony-Crozat (orthophoniste) ; Emmanuelle Pomella (Psychomotricienne) ; Marianne Lalou-Moatti (pédopsychiatre GHU Paris) ; Sinan Tiras (Pédiatre) ; Véronique Menseau (Hypnothérapeute) ; Marion Samama (Psychologue) ; Isabelle Labusquière (Coordinatrice de la CPTS) ; Justine Descamps (Infirmière chargée de mission/facilitatrice de parcours CPTS).

Excusées : Laure Gontard (CMP) ; Christophe Penicaut (psychologue) ; Laetitia Houdoyer (psychologue éducation nationale) ; Thomas Beaubreuil (psychothérapeute) ; Chiara Gasparetto (interne psychiatrie).

### **1. Communication sur la fiche d'adressage**

La volonté étant d'inclure rapidement des patients pour un repérage précoce des TND, via l'outil Santélien, la fiche d'adressage sera promue auprès des médecins traitants et autres professionnels de santé, dans l'attente de la formation de médecins référents début 2025.

La version finale et maquettée de la fiche d'adressage a été présentée à l'ensemble du groupe du travail et deux modifications de forme sont apportées (CMP...).

Les différents axes de la communication de la fiche adressage sont définis de la manière suivante :

- **Rédaction d'un texte Word**, pour accompagner la fiche d'adressage pour permettre aux membres du groupe de travail de présenter le parcours, d'une même voix.
  - Pour action : Gwenaëlle d'Acremont
- **Mails à préparer pour les professionnels de santé et paramédicaux libéraux, centres médicaux où sont présents des MG et autres structures/associations**

En complément des contacts de l'annuaire, le groupe de travail évoque notamment :

- Aurélie Gras (médecin scolaire)
- Capucine Champion (psychomotricienne de la PMI)
- Centre Ayana, rue Milton thérapie familiale
- les crèches familiales et publiques
- centre Pluralys (psychologue et psychiatre)
- association Ikigai
- ADAF 75, place Saint Georges (avec présence de TISF)

Quels contenus des mails ? : à partir du texte de Gwenaëlle, en ajoutant un paragraphe spécifique à chaque type de professionnels de santé.

- Pour action : professionnels TND du cabinet Victor Massé
- Pour action (envoi des mails) : Facilitatrice de parcours

- **Contact**s personnels des adhérents. Chaque membre du groupe de travail pourra présenter aux PS de son entourage (à partir de la cartographie du 9<sup>ème</sup> qui sera diffusée) la fiche d'adressage et le parcours.
  - Pour action :
    - Secteur Faubourg-Montmartre : Gwenaëlle D'Acremont
    - Secteur Blanche/ Trinité + Pigalle/Martyrs : cabinet rue Victor Massé
    - Secteur Anvers/Montholon : Marion Samama
    - Opéra : Amélie Permin ?
  
- **Création d'une page dédiée sur le site internet de la CPTS et d'une communication dans Doctolib Siilo aux adhérents**, renvoyant à la page dédiée.
  - Pour action : coordonnatrice et facilitatrice de la CPTS

Par ailleurs, **un évènement dédié au parcours de repérage précoce des TND de l'enfant sera organisé au début d'année 2025** dans les nouveaux locaux de la CPTS, 5 rue Mayran.

La date sera choisie en fonction de celle retenue par ailleurs pour l'inauguration des locaux.

## **2. Validation du projet de schéma de parcours libéral de repérage TDAH**

Avec la parution des nouvelles recommandations de l'HAS, de nouvelles modifications sont apportées au projet de parcours :

- Dans le cartouche « conditions d'orientation » : enlever l'âge ; changer durée du trouble 6 mois et non 3 ans ; changer l'expression « Attention si signes de régression : avis urgent d'un spécialiste »
- Sous le cartouche « consultation neuropsychologue », ajouter selon les besoins.
- Ajouter sous le cartouche « médecins traitant ou pédiatres - deuxième consultation », ajouter « si signes d'alerte négatifs » puis ajouter une flèche pour prise en charge orientée vers les médecins spécialistes.

## **3. Projet de financement d'une testothèque**

Le principe de financement d'une testothèque a été validé par le Bureau de CPTS, pour une enveloppe globale de 3 500€. Après échange avec les participants, seront proposés aux autres membres du groupe de travail les tests suivants :

- SSIS-SEL repérage des difficultés socio-émotionnelles
- Bayley-4 repérage précoce des TND
- TEA-CH + échelle Brown pour le TDAH
- Self 5

Le devis doit être affiné par la facilitatrice de parcours avec l'aide de Marie Rouvière car de nombreux paramètres sont à prendre en compte : version papier et/ ou numérique, comptes multi-usagers... L'idée étant que la commande soit passée avant la fin de l'année.

## **4. Prise en charge non médicamenteuse**

Présentation rapide des différentes approches qui feront l'objet d'une présentation et d'un échange lors d'un prochain groupe de travail :

- Approches cognitivo-comportementales**
  - TCC Thérapies cognitivo-comportementales
  - PEHP Programme d'entraînement aux habilités parentales
  - Groupe d'affirmation de soi
  - Groupe de gestion de l'impulsivité
  - Remédiation cognitive et métacognitive
- Approches psychodynamiques**
  - Les consultations thérapeutiques
  - Les psychothérapies psycho-dynamiques
  - Les psychothérapies psycho-dynamiques individuelles
  - Les psychothérapies psycho-dynamiques familiales
  - Les groupes thérapeutiques
- Approches psychoéducatives**
- Approches systémiques**

Pour précision, Marion Samama évoque la méthode triple T à évoquer.

**Il conviendra de compléter l'annuaire quant à ces approches**, notamment s'agissant des groupes thérapeutiques existants ou à créer et de contacts importants comme le pédopsychiatre M. Marin et Delphine de Hauteclocque.

- Pour action : notamment Marion Samama

## **5. Présentation de l'outil Santélien**

Présentation par le chef de projet e-santé du nouvel outil de coordination e-parcours financé par l'ARS et choisi par la CPTS pour le parcours repérage précoce des TND : qui peut en bénéficier ? principales fonctionnalités, les enjeux de l'outil et guide d'installation...

A l'issue de la réunion, installation de l'outil chez certains des participants.

## **6. Autres points**

- Diffusion de l'invitation de la CPTS Paris 18 : modules de sensibilisation TSA et TND (17 décembre 2024 ; 3 mars et 15 mai 2025)
- Transmission via Doctolib Siilo de l'étude clinique Neurospeech de l'Institut de l'audition sur la dyslexie.

**Date de la prochaine réunion du groupe de travail le 19 décembre de 18h30 à 20h30**

**L'ordre du jour arrêté ensemble sera le suivant :**

- Finalisation du projet de schéma de parcours libéral TDAH (parcours « outillé ») ;
- Prise en charge non médicamenteuse (suite) ;
- Communication sur le projet de parcours repérage précoce des TND et fiche adressage (suite).